



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Bilan de l'accidentalité sur les routes départementales marnaises en 2021

Châlons-en-Champagne, le 22 septembre 2022

*Parce qu'améliorer l'état des routes, c'est sauver des vies, le Département de la Marne est pleinement engagé pour sécuriser son réseau routier. Pour l'année 2021, l'Observatoire de la sécurité routière (OSR) dévoile un bilan positif de l'accidentologie sur les routes marnaises.*

En charge des 4 200 kilomètres de routes départementales qui traversent la Marne, le Département a fait de la lutte contre l'insécurité routière une préoccupation majeure. De nombreuses actions concrètes et de nombreux aménagements sur des sites identifiés comme étant potentiellement dangereux sont ainsi portés par la collectivité.

*"Grâce à son expertise, le Département apporte une diversité de solutions, soit sur les 4 200 kilomètres de routes dont il a la charge, soit aux côtés des communes et des intercommunalités afin de réduire les risques hors et en agglomération", explique le Président Christian BRUYEN.*

L'accidentalité locale fait l'objet d'un suivi spécifique grâce à l'OSR créé par le Département en 2011. Celui-ci agit en lien permanent avec l'État, les collectivités et l'association de prévention routière.

### Une mortalité historiquement basse en 2021

**Selon les chiffres de l'OSR, 16 décès ont été recensés sur l'ensemble du réseau routier départemental en 2021 contre 19 en 2020 et 23 en 2019.**

- ✚ **Par rapport à la période 2012-2016, l'accidentalité a baissé de 10 % sur les routes départementales au cours des cinq dernières années.**
- ✚ La gravité des accidents est également en baisse, et ce malgré une augmentation du nombre d'accidents et de blessés.
- ✚ Les usagers de deux-roues motorisés (estimés à 3 % du trafic total) sont fortement représentés avec 27 % des accidents et 20 % des décès.
- ✚ 34 % des accidents se produisent de nuit et 21 % sur chaussées humides.

### 4 points de vigilance pour rendre nos routes plus sûres

- Les traverses d'agglomération (21 % de l'accidentalité),
- Les courbes de rase campagne (20 %),
- Les obstacles fixes de rase campagne (20 %),
- Les intersections de rase campagne (14 %)

**Hors agglomération**, 615 sites ont été sécurisés depuis 2012 dont une vingtaine en 2021. Egalement, dans le cadre du plan de lutte contre les obstacles latéraux, ce sont plus de 370 zones qui ont été sécurisées depuis 2012.

Depuis 2017, un plan d'action est mis en œuvre afin de **mieux sécuriser les intersections de routes départementales**. Cela passe notamment par une amélioration de la visibilité et la rénovation des panneaux de signalisation, la création de giratoires (giratoire de Saint-Imoges en 2019) ou des réaménagements complets (shunt de Champfleury en 2021).

**En agglomération, 1,45 M€ ont été ainsi consacrés aux traverses en 2021.**

En 2022, la collectivité poursuit ses actions afin de toujours réduire l'accidentalité dans la Marne en se tournant notamment vers les enjeux de sécurité liés au partage de la voirie pour les mobilités douces.

### [Point complémentaire sur le retour à une Vitesse Maximale Autorisée \(VMA\) à 90 km/h](#)

Le Département de la Marne, comme déjà plus de la moitié des départements de France, a pris la décision de relever la VMA à 90 km/h sur 500 km de routes départementales (sur un total de 4 200 km de RD) au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Il est évidemment trop tôt pour établir un bilan fiable de cette mesure. Le réseau n'est que de 500 km (13% du réseau départemental) et le retour sur l'accidentalité n'est connu que sur un an.

Néanmoins, en première analyse, plusieurs chiffres déjà disponibles indiquent que la décision, prise aussi par nombre de départements voisins (Meuse, Haute-Marne, Aube, Seine-et-Marne) n'a pas eu d'influence négative sur le nombre d'accidents et sur leur gravité.